

Le 6 novembre 2024

Communiqué de presse

Concertation des régions sur la ligne Paray-le-Monial-Lyon

Les usagers de la ligne Paray-le-Monial-Lyon ont invité les exécutifs du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté à se joindre aux intercommunalités traversées et desservies par celle-ci (Communautés de communes du Grand Charolais, Brionnais Sud Bourgogne, Beaujolais Pierres Dorées et la communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien) mercredi 6 novembre 2024 à 18h00 en gare de Lamure-sur-Azergues en soutien à la demande de réouverture du poste d'aiguilleur de Lamure-sur-Azergues.

Les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté ont investi respectivement 9 M€ et 15 M€ depuis dix ans sur la ligne soit l'essentiel des investissements réalisés.

Les Régions rappellent leur position sur le sujet :

1. Elles soutiennent constamment depuis 2015 la présence d'un poste d'aiguilleur à Lamure-sur-Azergues, et ont, à plusieurs reprises, adressé des courriers à SNCF-Réseau pour le maintien de ce poste
2. Elles regrettent que le président du groupe SNCF Jean-Pierre Farandou soit revenu sur sa décision de le rétablir et demande expressément son rétablissement.

La présence de l'aiguilleur permet en effet d'apporter de la souplesse, de la robustesse ainsi que de la fréquence dans l'exploitation et donc de limiter les retards des trains.

Le manque de ponctualité récurrent des trains de cette ligne s'explique, au-delà de la non tenue du poste d'aiguilleur, par la densité du trafic ferroviaire dans l'étoile ferroviaire de Lyon.

La volonté de bénéficier de plus d'offre ferroviaire est légitime et partagée par les deux Régions. Pour l'avenir, l'augmentation de l'offre se heurte d'une part, à la fermeture toute la journée du poste de circulation de Lamure relevant de la responsabilité de l'État propriétaire du réseau, et, d'autre part, à la nécessité d'aménagements supplémentaires sur les voies ainsi qu'à la capacité d'accueillir des trains supplémentaires pour accéder à l'agglomération lyonnaise. **Des réflexions sont en cours dans le cadre de la démarche « Services Express Régionaux Métropolitains » (SERM) pour désaturer ce nœud ferroviaire lyonnais.**

Les résultats de l'ouverture à la concurrence du lot Bourgogne Ouest Nivernais mise en œuvre par la Région Bourgogne-Franche-Comté ouvriront de nouvelles perspectives aussi bien en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en Bourgogne-Franche-Comté. Celles-ci seront présentées aux bassins de mobilités concernés côté Bourgogne-Franche-Comté et lors des réunions de concertation avec les associations d'usagers côté Auvergne-Rhône-Alpes au printemps prochain

CONTACTS PRESSE

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Service presse Auvergne-Rhône-Alpes - tél : 04 26 73 48 20

